



REUNION CLUBS LFPL

Mercredi 05 Décembre – CRT St Sébastien/Loire
Jeudi 06 Décembre – Le Mans





REUNION CLUBS LFPL

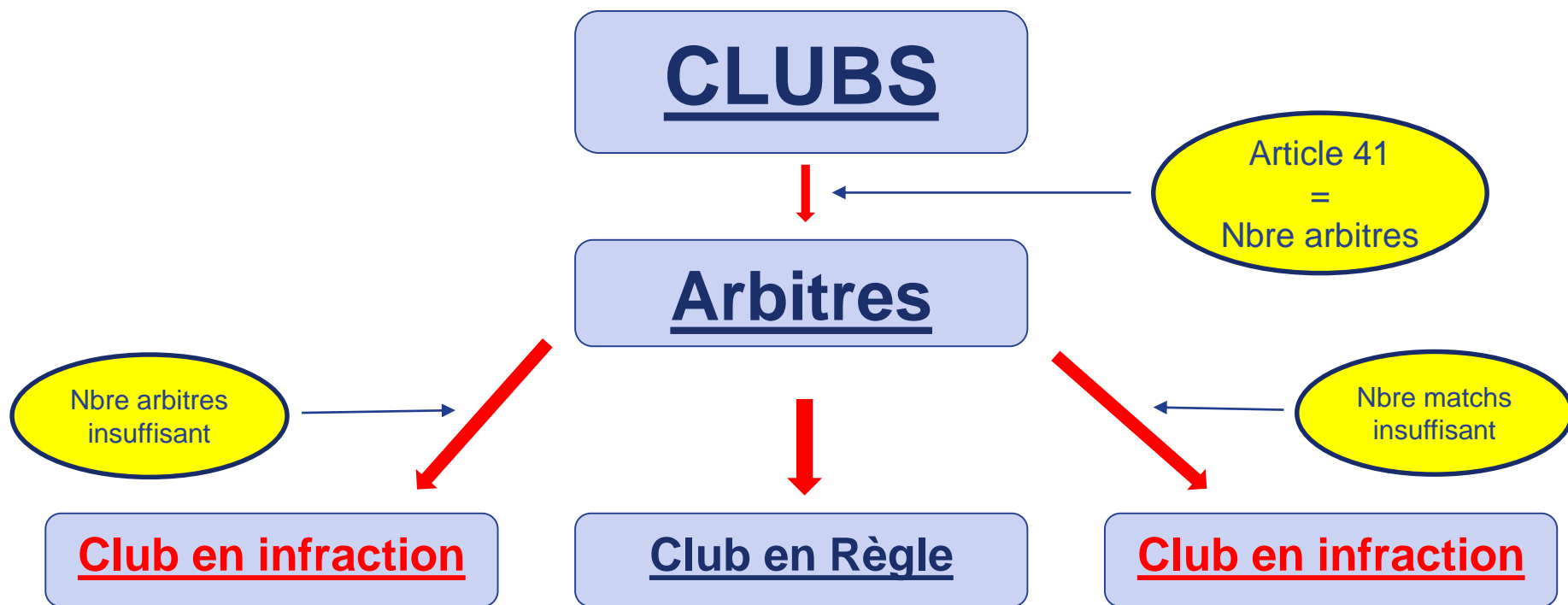
Ordre du jour :

- *Le statut de l'arbitrage*
- *Présentation de l'arbitrage et sa valorisation*
- *L'homme du club : Le Référent en arbitrage*
- *Présentation de la Formation initiale*



REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :





REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :

CLUBS : Statut fédéral

Ligue 1	➔	<u>10 arbitres</u> (dont 1 féminine, 1 formé saison N et 6 majeurs)
Ligue 2	➔	<u>8 arbitres</u> (dont 1 féminine, 1 formé saison N et 5 majeurs)
National	➔	<u>6 arbitres</u> (dont 3 majeurs)
N2 et N3	➔	<u>5 arbitres</u> (dont 2 majeurs)
R1	➔	<u>4 arbitres</u> (dont 2 majeurs)
R2	➔	<u>3 arbitres</u> (dont 1 majeur)
R3 et D1	➔	<u>2 arbitres</u> (dont 1 majeur)
D2	➔	<u>1 arbitre</u>

Conditionne les
sanctions sportives



REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :

CLUBS : Dispositions LFPL

✦ Les clubs doivent avoir autant d'arbitres qu'ils engagent d'équipes seniors

↳ Sauf équipe évoluant en **dernière division** de district

↳ Si arbitre **auxiliaire**, il doit y avoir **au moins 1 arbitre officiel**

Conditionne les
sanctions financières



REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :

Sanctions financières

L1 et L2	➔	<u>600 €</u> (doublée la 2 ^{ème} année, triplée, puis quadruplée)
National	➔	<u>400 €</u> (doublée la 2 ^{ème} année, triplée, puis quadruplée)
CN2 et CN3	➔	<u>300 €</u> (doublée la 2 ^{ème} année, triplée, puis quadruplée)
R1	➔	<u>180 €</u> (doublée la 2 ^{ème} année, triplée, puis quadruplée)
R2	➔	<u>140 €</u> (doublée la 2 ^{ème} année, triplée, puis quadruplée)
R3 et D1	➔	<u>120 €</u> (doublée la 2 ^{ème} année, triplée, puis quadruplée)



REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :

Sanctions sportives

- L1, L2, Nat ➔ pas de sanction sportive
- 1^{ère} année ➔ 2 mutations en moins (dans équipe hiérarchiquement supérieure)
- 2^{ème} année ➔ 4 mutations en moins (dans équipe hiérarchiquement supérieure)
- 3^{ème} année ➔ Pas de mutations (dans équipe hiérarchiquement supérieure)
Pas d'accession pour l'équipe qui y gagne sa place



REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :

Article 34 : Comptabilisation des matchs

- ✦ Arbitre titulaire : **20 rencontres** (dont 16 en football libre FFF)
- ✦ Nouvel arbitre : **14 rencontres** (formé lors du 1^{er} internat Sept ou Oct)
12 rencontres (formé lors du 2^{ème} internat Nov ou Déc)
8 rencontres (formé lors du 3^{ème} internat Janvier)



Situation des clubs statuée au **31 janvier** de l'année N



REUNION CLUBS LFPL

Le statut de l'Arbitrage :

Article 34 : Comptabilisation des matchs

- ✦ 1 arbitre senior : Compte pour **1 obligation**
- ✦ 1 arbitre jeune (15 à 23 ans) : Compte pour **1 obligation**
- ✦ 1 très jeune arbitre (13 à 14 ans) : Compte pour **0,5 obligation**
- ✦ 1 arbitre joueur (15 à 23 ans) : Compte pour **0,5 obligation** (si 12 à 15 matchs)
Compte pour **1 obligation** (si 20 matchs)



Pot commun = **16 matchs minimum**



REUNION CLUBS LFPL

Présentation de l'Arbitrage





L'Arbitrage en quelques mots...

PLAISIR

SPORTIF

JUSTE

HONNETE



CALME

COMMUNICANT

HUMBLE

PASSIONNÉ



Présentation de l'Arbitrage

FFF
(Noël LE GRAËT)



DTA
(Pascal GARIBIAN)

LIGUE Pays de la Loire
(Gérard LOISON)



CRA
(Christian GUILLARD)

DISTRICT
(5 présidents de district)



CDA
(1 président par CDA)

CLUB (Président)



REFERENT ARBITRE



Présentation de l'Arbitrage

+ de 20 000 arbitres en France

**Des arbitres de District (D1 à D4)
≈ 1600 arbitres (jeunes et seniors) en PDL**

**Des arbitres de ligue (CN3 à R3)
≈ 290 arbitres (jeunes et seniors)**

**Des arbitres FFF (L1 à CN2)
≈ 200 en France**



Présentation de l'Arbitrage

Des Avantages...

- Accès **GRATUIT** aux stades sur le territoire de la LIGUE
(Nantes/Angers/Laval/Le Mans/Les Herbiers... sauf quelques rencontres particulières)
- Une indemnisation par match (Frais Kms + Frais de mission)

Des Devoirs...

- À être désigné sur des rencontres de façon régulière
- À respecter des obligations administratives
- À respecter une disponibilité pour la CDA
- À participer à un stage annuel
- À officier sur un nombre de rencontres minimal (20) si je souhaite couvrir mon club (statut de l'arbitrage)



Présentation de l'Arbitrage

Mon club s'engage...

- À accompagner son arbitre dans les aspects humains et logistiques de la fonction
- À suivre administrativement l'arbitre du club
- À intégrer humainement l'arbitre au sein du club

REUNION CLUBS LFPL

Le référent en arbitrage



RECRUTEMENT ~ VALORISATION ~ FIDELISATION



REUNION CLUBS LFPL

Présentation de la formation initiale





Présentation de la Formation

LA FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

- Etre âgé au minimum de 13 ans
- Fournir un certificat d'aptitude à la formation d'arbitre
- Fournir une attestation d'assurance pour les non licenciés
- Coût de la formation : 90€ (Bon de formation possible)
- Frais annexes : Demi pension (repas)
Pension complète (repas + hébergement)

Le jour du stage, vous recevrez un livret des lois du jeu, un sifflet et un jeu de cartons pour les ateliers techniques.



Présentation de la Formation

LA FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

- Séance 1 : Présentation de la formation
- Séance 2 : L'avant match
- Séance 3 : Fautes, cartons et remises en jeu
- Séance 4 : Maniement du drapeau, Hors-jeu,
- Séance 5 : Lecture du jeu, déplacements
- Séance 6 : Contrôle connaissances, gestions conflits
- Séance 7 : Les formalités administratives

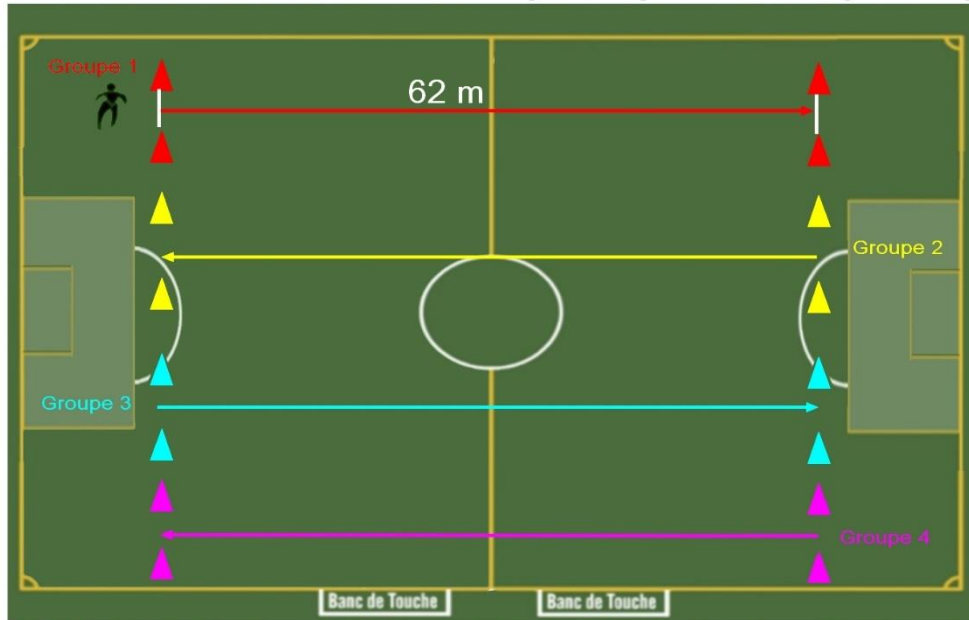
- Séance 8 : Bilan et fidélisation



Présentation de la Formation

Une Validation d'Aptitude Physique

Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre (TAISA)



Préconisations

- Course de 62m à réaliser en 15 secondes puis 20 secondes de récupération.
- Nombre de répétitions : **14**



Nous restons à votre service

